



A usage unique de : **Minh-Ha PHAM**

L'Afdesri lance un observatoire européen de l'égalité femmes-hommes dans l'ESR avec France Universités

Sophie Béjean, présidente de l'Afdesri, annonce le lancement d'un observatoire européen de l'égalité femmes-hommes, en partenariat avec France Universités, lors du 7e séminaire de l'association, le 21 janvier 2022. Lors de cet événement sur le thème des femmes de l'ESR dans l'Europe, Claire Giry (DGRI) rappelle notamment que parmi les lauréats ERC, on compte "moins d'un tiers de femmes". Ce séminaire a également donné la parole à trois femmes présidentes ou ex-dirigeantes d'universités européennes : Deborah Kayembe (Édimbourg), Anne de Paepe (Gand) et Sylvie Retailleau (Paris-Saclay).

"Le premier objectif de l'observatoire est de collecter des données, de les analyser et les mettre en perspective. Le deuxième objectif est le partage des bonnes pratiques et le troisième est d'établir des partenariats en France et en Europe", décrit Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie et présidente de l'Afdesri, lors du 7e séminaire de l'association, ce 21 janvier 2022. Suivi par une centaine de participants, cet événement portait sur le thème des femmes de l'enseignement supérieur et la recherche dans l'Europe.

Avec France Universités, partenaire du projet, l'Afdesri va d'abord travailler six mois sur "un état des lieux précis" avant d'installer l'observatoire européen. "Il faudra proposer une gouvernance, qui ne sera pas institutionnelle, mais fondée sur l'engagement des associations", précise-t-elle.

ERC : Moins d'un tiers de femmes parmi les lauréats français

Le séminaire de l'Afdesri a été l'occasion de commencer cet état des lieux européen des inégalités femmes-hommes dans l'ESR. La DGRI, Claire Giry a rappelé les chiffres au niveau européen : 35 % de femmes dans les comités d'experts d'Horizon 2020, moins d'un tiers de femmes parmi les lauréats français d'un financement ERC sur ces cinq dernières années. Pour contrer cette sous-représentation des femmes, la France participe notamment à des groupes de travail européens et soutien des associations européennes qui œuvrent pour la parité dans la recherche, énumère-t-elle.

Cependant, "le premier levier c'est qu'est-ce qu'on fait au niveau national", estime Claire Giry. "Pour améliorer la

participation des femmes dans les programmes européens, il faut certainement plus de femmes cheffes d'équipes et de directrices d'unités en France", précise-t-elle.

"La situation évolue positivement mais lentement", constate pour sa part Thierry Damerval, président de l'ANR. L'agence devrait lancer un nouveau dispositif pour soutenir et accompagner les premières candidatures ERC, annonce-t-il. Il souhaite aussi une "harmonisation des pratiques entre agences européennes". Christine Musselin (directrice de recherche au CSO, Sciences Po-CNRS), qui assiste aux échanges, remarque que si l'on dispose désormais de nombreuses données, il manque un travail d'explication sur les causes de ces inégalités.

La France "montre le chemin aux autres états membres" (A. Pépin)

Anne Pépin, *Senior policy officer*, à la direction générale de la recherche et de l'innovation à la Commission européenne, insiste de son côté sur l'importance de la déclaration de Ljubljana, sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la recherche, signée par 25 États membres ou associés à l'UE.

Elle souhaiterait par ailleurs que l'espace européen de la recherche se dote d'un groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes, comme pour le programme Horizon 2020. À l'occasion de la PFUE, "si la France pouvait soutenir cela, ce serait un moyen de faire avancer concrètement les choses", estime-t-elle. "Le fait qu'il y ait des plans d'action égalité obligatoires en France montre le chemin aux autres États membres", affirme aussi Anne Pépin.

Les témoignages de trois présidentes d'universités européennes

La rectrice de l'université d'Édimbourg, Deborah Kayembe, l'ancienne rectrice de l'université de Gand, Anne de Paepe et la présidente de l'université Paris Saclay, Sylvie Retailleau ont livré leurs témoignages de présidentes d'universités européennes et partagé les moyens d'action qu'elles mettent en œuvre contre les inégalités femmes-hommes dans l'ESR.

"Ils sont tous Sir et Lady et moi je suis juste Deborah" (D. Kayembe)

"Je préside l'organe le plus puissant de l'université d'Édimbourg, qui est le *University Court*", explique Deborah Kayembe, avocate originaire de la République démocratique du Congo et première femme non blanche à accéder à ce poste. "Ils sont tous *Sir* et *Lady* et moi je suis juste Deborah", s'amuse la rectrice qui occupe cette fonction depuis le 1er mars 2021. Éluë "pour son activisme en faveur des droits humains", explique-t-elle, Deborah Kayembe a bénéficié du soutien des syndicats et des étudiants dans le processus de candidature. En matière d'égalité femmes-hommes, "l'université d'Édimbourg a fait des progrès ces dernières années", estime-t-elle. La rectrice, qui est la troisième femme à occuper cette fonction, note un changement depuis que la chancellerie est assurée par la princesse Anne, qui a succédé au prince Philip en 2011. "Il n'y a pas de législation de parité au Royaume-Uni", explique Deborah Kayembe qui raconte que "beaucoup de femmes occupent des postes stratégiques, par la volonté de la direction et non du fait de l'existence de quotas". Avec dix femmes doyennes contre treize doyens au sein de son établissement, "on s'approche" de la parité, se félicite la rectrice qui insiste sur le fait que "c'est surtout une question de mérite". Elle note que ces dirigeantes "extraordinaires" ont davantage tendance à "créer de nouvelles choses", quand les hommes s'inscrivent eux plus souvent dans la tradition aristocratique.

Lutter contre le "phénomène du tuyau percé" (A. de Paepe)

Lorsqu'elle a été élue en 2013, Anne de Paepe est devenue la première rectrice de l'université de Gand, en Belgique. Les femmes étaient alors peu représentées dans les fonctions de direction, raconte-t-elle. Les doyens étaient par exemple tous des hommes alors qu'*a contrario*, la population étudiante était à 55 % féminine. Parmi les membres internes du conseil d'administration, il n'y avait que trois femmes, déplore-t-elle. Anne de Paepe, qui estime que "le changement doit venir de la tête de l'organisation", a donc fait de la place des femmes dans les organes de décision une de ses priorités en instaurant une règle de parité pour l'élection du CA et en incitant des collègues femmes à candidater à des fonctions de direction.

Elle insiste aussi sur la nécessité de lutter contre "le phénomène du tuyau percé" qui fait qu'il y a par exemple 77 % de femmes en doctorat de psychologie mais seulement 10 % de femmes professeurs dans la discipline. Pour s'assurer que les femmes progressent dans leur carrière, Anne de Paepe a mis en place en 2016 une mesure "cascade" : la proportion de femme doit être égale à celle du niveau de promotion inférieur. La rectrice note une "nette amélioration" mais constate une stagnation qui pourrait – mais cela reste à prouver – être un effet de la pandémie de Covid-19. Au niveau national, "la situation en Belgique est assez lamentable", se désole-t-elle. "J'étais la deuxième présidente d'université belge et aujourd'hui il n'y en a eu que quatre de toute l'histoire de la Belgique". Pour lutter contre les inégalités femmes-hommes dans l'ESR, cela dépend vraiment de la personne qui est responsable de l'université", juge-t-elle. À l'université de Gand, désormais dirigée par un homme, ces missions sont de la responsabilité de vice-rectrice, qu'Anne de Paepe trouve "beaucoup moins visible". "J'ai un peu de crainte que cet élan que nous avons pris ne perdure pas."

"Nous devons toujours faire nos preuves" (S. Retailleau)

"Même lorsqu'on est élue présidente d'université, on ressent dans des réunions qu'on n'est pas automatiquement considérée comme légitime et que l'on doit toujours faire nos preuves", témoigne la présidente de l'université Paris-Saclay. Elle évoque aussi les "conseils bien intentionnés", mais pas sollicités, de collègues masculins qui relèvent selon elle d'une forme de "sexisme inconscient" ou de "patriarcat". Aussi, "il faut apprendre à ne pas faire les tâches que les autres ne veulent pas faire, au travail comme à la maison", conseille-t-elle. Ce dernier élément est, selon elle, indispensable, "pour ne pas laisser la recherche et les responsabilités au genre masculin". Enfin, elle évoque des initiatives prises à l'université Paris-Saclay, comme des parcours de mentorats pour les doctorants, une charte de télétravail pour mieux gérer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle ou encore les divers outils de prévention et d'action contre les violences sexistes et sexuelles.

Sylvie Retailleau annonce par ailleurs que l'alliance européenne portée par Paris-Saclay, Euglow, prépare un événement sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESR au niveau européen, à l'occasion de la journée du 8 mars.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
